

JARDINS DE COCAGNE

Case postale 245

1233 BERNEX

CCP 12-1652-9

[www.cocagne.ch](http://www.cocagne.ch) /E-mail cocagne@cocagne.ch

Tél. jardin 756.34.45 surtout mercredi et jeudi,

756.00.65 tél. / 756.03.67 fax

Sézegnin, le 20 mai 2004

Calmos, c'est pas une facture, ni une lettre à laquelle il faut répondre, vous pouvez y lire demain ou après demain, mais il y a le pv de l'AG avec alors...

c'est un petit bulletin du printemps qui est bien là, même qu'on sue un peu.

Paraît qu'il y a eu il y a 3 semaines un petit cornet maigrichon,

maigrichon oui mais cornet quand même.

C'est au moment où nous avons arrêté de vous livrer des carottes de 2003 et où nous n'osions pas mettre trop de navet (on en n'avait peu pour dire vrai). La seule chose possible à cultiver normalement qui ait vraiment manqué et que nous aurions pu faire mieux, se sont les radis. Mais il se trouve que les radis malgré notre entêtement à les semer, ne poussent rarement comme nous voulons, (soit beaucoup de feuilles et pas de radis, des levées inégales, des semis pas assez ou trop denses, des éclatés, fendus, trop gros, petits) donc on ne sait pas les faire. On va continuer à apprendre parce que c'est connu, il y a un moment où ça marche (peu marcher). Autrement vos plantons sont prêts, il suffit que par un moyen de communication on se soit atteint ou qu'on s'atteigne pour que vous veniez ou qu'ils arrivent, vous en avez commandé un paquet, on en aura juste assez et il en restera peut-être un peu pour les ceusses qui passent au jardin. Très sympa à faire, un bon boulot à développer dans le cadre de l'Atelier Nord.

Rentable or not rentable ça c'est une question à poser un fois; me disait mon copain de Brugges

Mais bon on réfléchit à l'égo de la nomie soziale et solid'hair alors 1 franc c'est quoi: 80 centimes 1 francs et 20 centimes, 2 balles

ce qui est sûr, c'est qu'à la grosmi et la la pocc c'est toujours moins cher et que ça le restera pour un temps.

Alors entre-temps on va prendre le temps qu'on a pas pour discuter horizontalement et transversalement des sous, du travail, de la sieste, des économies, des dépenses, de la réforme agraire, de la révolution bleue, de la révision du 25% de légumes dans votre assiette et on pèsera le tout ça et on le divisera en 407,5 que nous mettrons dans un ou deux cornets pour vous dire.

Amitiés de vos dévouées,és verduleros

"Jeune couple recherche appartement ou sous-location,

3 ou 4 pièces, loyer modéré, sans confort ça marche aussi.

Situation très très urgente!

## **COOPERATIVE LES JARDINS DE COCAGNE**

### ***Procès-verbal de l'assemblée générale du 1<sup>er</sup> avril 2004***

Salle des Asters: ouverture à 20 h 15

Présentes : 48 personnes (dont 11 membres du comité et du jardin)

Excusées : Valérie Walther, Pierre Lassalle, Irénée Haniss-Pierrehumbert (membres du comité), Anne-Marie Kappeli, Bérénice Richard, Emmanuelle Thornton, Alice Gunther, Irène Schwob (membres de la coopérative)

**1) Ouverture de l'assemblée** par l'approbation à l'unanimité de l'ordre du jour (dont le point "divers" a été ajouté) après un apéritif fort sympathique.

**2) Approbation du PV de l'AG 2003** à la majorité (3 abstentions)

#### **3) Rapport de la Présidente**

- Le comité (la formule officielle est *l'administration*) est constitué de quatorze personnes, dont trois jardiniers, la responsable du stand au marché et dix membres de la coopérative.

Michèle Goepfert expose l'action du comité depuis la précédente AG du 29.04.03, tout en présentant les membres du comité. Le comité s'est réuni 8 fois durant cette année.

La coopérative compte actuellement 412 membres, dont 185 GP et 227 PP, mais l'intention est de ne pas dépasser 400 membres. Myriam Aubert a la difficile tâche de faire patienter les personnes en liste d'attente. Les désistements habituels de fin d'année ont permis de satisfaire toutes les demandes d'une grande part, mais il y a toujours 30 petites parts en attente.

Le comité serait prêt à donner un coup de main aux courageux-euses qui se lanceraient dans la création d'une 2<sup>ème</sup> coopérative maraîchère.

La réalisation la plus importante de cette année est le site Internet de Cocagne et nous devons ce site surtout aux efforts d'Alfred Brungger qui y a investi beaucoup de temps et d'énergie. Christine Schilter et Raymond de Morawitz ont réfléchi avec lui. Le site est apprécié par de nombreux coopérateurs et coopératrices et également à l'extérieur de Cocagne. Le comité est encore en phase d'apprentissage quant aux nouveaux besoins d'organisation générés par le site.

Pierre Lassalle a repris la confection du livre de recettes, avec les conseils éclairés de Claude. Le livre devrait sortir cette année encore.

Jean-Claude Aeby est responsable de l'archivage papier, et s'occupe également des parts sociales. A ce sujet, il est rappelé qu'il serait souhaitable que les membres de Cocagne prennent chacun-e 5 parts sociales au minimum, de façon à donner une certaine indépendance financière à la coopérative.

En 2003, le nombre d'inscriptions préalables aux demi-journées de travail au jardin a été sensiblement le même que l'année précédente. Il est demandé aux coopérateurs-trices de se souvenir que le jardin a besoin d'eux et que le paiement des demi-journées doit rester l'exception.

Le comité a également participé à la Fête du développement durable en juin 2003 et au lancement de l'Affaire Tournerève. A noter que Cocagne est de plus en plus sollicité pour intervenir dans des débats portant sur un aspect ou l'autre de la souveraineté alimentaire.

- *L'enquête-légumes présentée par Jean-Claude Aeby:*

L'enquête a été effectuée en septembre 2003 et non à la fin de l'année. Résultats: 105 réponses, soit plus de 25% des membres de la coopérative ont répondu cette année. Un record! En résumé, les Cocagnard(e)s ont beaucoup aimé les tomates et les salades, se sont ennuyé(e)s avec les courges spaghetti et la cima di rapa, se sont senti(e)s envahi(e)s par les poivrons et auraient voulu plus de pommes de terre et de carottes.

Quant au "Spécial tomates 2003", près de 45% des réponses optent pour une diminution de quantité et pour des plantes plus goûteuses, environ 24% sont pour la situation actuelle, quelque 6% font confiance aux jardiniers et leur laissent le choix, les autres n'ont rien dit.

*- Les points de distribution présentés par Christine Schilter:*

Une réunion a été organisée à la mi-janvier avec les responsables des points, dont plus de la moitié étaient présent(e)s. Leur ont été présentés leurs répondantes ou interlocutrices: Christine et Valérie Walther, la deuxième remplaçant la première en cas d'absence. Le cahier des charges du/de la responsable des points a été discuté, celui-ci sera déposé ultérieurement dans les cornets accompagné du cahier des charges du/de la coopérateur ou coopératrice. Désormais, le tandem Christine et Valérie centralisera les tableaux de programmation des vacances complétés et envoyés par les responsables des points. Le jardin s'occupera des changements qu'en cas d'exception (p.ex. hors vacances d'été). Dans ce cas, il est important que les membres de la coopérative qui changent de point informent le tandem et le jardin, et le signale non seulement au responsable du nouveau point, mais également à l'ancien, que ce soit temporaire ou définitif. En mai, tous les membres de la coopérative recevront dans leur cornet une lettre d'organisation des vacances. Pour toute question concernant ce sujet, s'adresser à leur responsable de point de distribution.

#### **4) Rapport des jardiniers pour l'année 2003**

*Jardins (présentés par Claude Mudry, Rudi Berli, Reto Cadotsch et José Luna):*

- Les cultures vont bien. Il y aura beaucoup de salades dans les cornets du 22 avril et sans doute aussi dans ceux du 8 avril, vu qu'il n'y aura pas de livraison le 15 avril (vacances scolaires). La cima di rapa va très bien, les navets sont OK, un peu moins les radis. Pour les tomates, ce sont en partie les mêmes variétés que l'an passé; une liste sera mise dans les cornets, il y aura une variété de tomates par semaine avec parfois des tomates fendues mais goûteuses.

- L'équipe des travailleurs au jardin change un peu; de nouvelles têtes et des stagiaires; la relève est assurée par José et Rudi. Celui-ci est en charge du jardin de Carouge (ou Drize ou Plan-les-Ouates), dont la surface en pleine terre est de 5000 m<sup>2</sup> et où les deux tunnels, agrandis (2 grands tunnels = 5 tunnels moyens), ont été déplacés sur une zone plus ensoleillée. A la place, un verger a été planté de 350 pommiers basses tiges de différentes variétés (précoces et tardives), nouvelles et résistantes, favorables pour le bio. La plantation s'est faite avec la collaboration de Réalise et la SGIPA. Le verger produira dès la 3<sup>e</sup> année. La récolte sera partagée entre les deux associations et Cocagne. La coopérative recevra environ 2 tonnes, soit quatre livraisons.

*Marché (présenté par Nicole Haering):*

Le marché a bien survécu à l'hiver 2002-2003, malgré les pertes de légumes. Il y a eu une diminution de 10% des ventes, comme pour les autres marchands. Ce début d'année 2004 va bien. L'équipe du marché est sympa, elle est formée de six personnes dont la responsable des produits sur commande (Catherine Jallow Ba). Il y a un bon lien entre la coopérative et le marché.

*Planification des demi-journées (présentés par Michèle Goepfert et Claude):*

Sur l'année, un tiers paie ses demi-journées, deux tiers viennent travailler au jardin. La planification n'est pas toujours très bonne, parfois il y a plein de monde le samedi, d'autre fois quasi personne. On va essayer de mieux organiser ces journées qui sont normalement réparties sur les lundis, mercredis, jeudis et samedis. Suite à une question concernant les enfants et le travail au jardin, Claude répond que les mômes sont bienvenus malgré le fait qu'on ait signé les accords contre le travail des enfants... mais ils sont acceptés au jardin.

#### **5) Cocagne Solidarité Nord et Sud**

*Atelier Nord (présenté par Marc Antille):*

- Visites à la ferme: Depuis fin 2000, ces visites sont régulières et programmées sur la durée. Il y a eu 50 visites de classes enfantines jusqu'aux classes niveau 15 ans, ainsi que des groupes d'handicapés et des classes d'intégration sociale à Sézegnin. Une visite correspond à une demi-journée pour les visiteurs, mais à une journée de travail pour les jardiniers qui les encadrent. L'atelier veut favoriser un projet plus particulier avec Château Bruyant (Pâquis) en le développant sur le long terme au gré des saisons.
- Atelier pour personnes en réinsertion ou/et intégration dans l'agriculture: travail avec des partenaires sociaux, notamment les jeunes du Lignon (Vernier), projet Interreg avec la collaboration de la SGIPA et Réalise pour la plantation du verger. Ils font du concret. Ce sont eux qui viennent vers Cocagne et apportent à l'association. Ateliers de conserverie, production de plantons (herbes aromatiques).

Les activités de l'Atelier Nord sont financées par des dons (Loterie romande: fr. 45'000), cela a financé l'aménagement de la serre en espace d'accueil.

*Atelier Sud (présenté par Alfred Brungger dit Alfi):*

Six personnes sont actives au sein de cet atelier qui suit des projets couvrant une région culturellement homogène sur trois pays frontaliers: Sénégal, Mali et Mauritanie. Les partenaires de Cocagne Solidarité Sud sont des associations artisanales et culturelles, ainsi que des communes. Voici trois exemples de projets:

1. En 2003, La Caravane, projet d'échanges exclusivement en Mauritanie. Huit associations collaborent en se rendant régulièrement visite dans un rayon de 60 km. Une visite par mois, avec un sujet ou thème précis. Huit visites ont été faites et ont été un succès, car cela a permis le développement des structures et des échanges sur place.
2. L'exposition thématique sur la migration (migrants installés à Paris et revenant dans leur pays), avec les dessins d'Oscar Baillif, a été présentée dans dix endroits. Succès: croisement entre un sujet social et un aspect artistique.
3. Réflexion sur le changement de société: Cocagne Solidarité Nord et Sud a mandaté une évaluation sur ce qui s'est passé pendant ces dix dernières années. Le financement a été assuré par la DDC et la FGC. Les résultats ont été accueillis positivement.

Voir le rapport annuel qui sera mis dans les cornets pour annoncer l'AG du 10 mai 2004 aux Asters.

## **6 & 7) Comptes et rapport de la fiduciaire**

Le résumé des comptes a été livré ce jeudi 1<sup>er</sup> avril dans les cornets. La copie complète est à disposition sur demande. Claude Mudry explicite les comptes, notamment:

*Compte de profits et pertes,*

- Ventes autres produits: la baisse par rapport à 2002 est due au fait que les prestations de l'atelier Nord étaient incluses auparavant dans cette ligne budgétaire.
- Ventes au marché: il y a eu moins d'achats (baisse des ventes!), ce compte a présenté une perte en janvier 2003.
- Autres produits: l'augmentation de la masse salariale en 2003 est due aux prestations de service fournies par la coopérative (Affaire Tournerêve, AgriGenève, Atelier Nord de Solidarité Nord et Sud). Les services de l'atelier Nord apparaissent sous forme de produits, car les comptes de la coopérative sont clairement dissociés de ceux de l'association Cocagne Solidarité Nord et Sud.
- Le bénéfice des comptes de la coopérative est d'environ fr. 1000,-.

*Bilan:*

- Prêts divers: la coopérative voudrait rembourser une série de ces prêts.
- Parts sociales: les personnes qui n'ont pas 5 parts sociales vont recevoir une lettre de proposition d'en prendre quelques-unes pour atteindre au moins ce chiffre.

Les comptes et du rapport de la fiduciaire sont approuvés à l'unanimité.

## **8) Décharge de l'administration**

Selon les statuts, les membres de l'administration (ou comité) ont été élus pour deux ans en 2003. Les personnes intéressées à joindre le comité en 2005 peuvent le faire savoir et seront invitées à l'une des réunions.

Raymond de Morawitz rappelle que, selon les statuts (art. 10, 12, 16 et 18), l'administration s'occupe du travail de gestion de la coopérative. L'AG doit lui donner décharge pour couvrir l'administration.

La décharge est approuvée à la majorité (2 abstentions)

## **9) Nomination de deux vérificateurs(-trices) aux comptes 2004**

Ces deux dernières années, la vérification a été faite par une fiduciaire. Cela a coûté fr. 2'800 en 2002. Pour 2004, il est proposé que la vérification soit faite par des membres de la coopérative. Deux personnes se sont proposées et ont été nommées: **André Mottet et Véronique Cristaldi.**

## **10) Avenir de la coopérative**

Les salaires des jardinier(e)s devraient être augmentés de manière significative en 2005, aucune augmentation n'ayant été effectuée depuis environ 10 ans. Ils sont actuellement de fr. 3975 brut (fr. 3650 net) pour un 100%, hors annuités. Les jardiniers aimeraient que le salaire net d'un 100% soit de fr. 4000. Ceci représente une augmentation de 9% de la masse salariale. Jean-Claude Aeby présente la proposition d'augmenter les parts-légumes et les demi-journées de travail:

- augmentation d'environ 6% du prix de la part-légumes, ce qui représente fr. 45.- pour les petites parts et fr. 70.- pour les grandes.
- augmentation des demi-journées de fr. 10.- (de fr. 55.- à fr. 65.-)

Cela permettrait d'effectuer une augmentation mensuelle des salaires des jardinier(e)s d'environ fr. 350.- (net).

Discussion très animée et nombreuses questions, points forts relevés:

- Pour comparaison, les salaires agricoles bruts sont de fr. 3000 à Genève, de fr. 2200-2500 à Appenzel, ceux des jardiniers cocagnards de fr. 3975 pour un plein temps, mais tous travaillent à temps partiel.
- Pendant ces 10 dernières années, les jardiniers ont préféré bloquer leur salaire, car s'il avait été augmenté, cela aurait accentué la pression sur eux. Aujourd'hui, la situation a changé: le jardin produit plus et ils sont quatre jardiniers.
- Augmentation des salaires pour payer un revenu décent et motivant aux jeunes jardinier(e)s. Les compétences des jardiniers sont équivalentes à celles de chefs de cultures.
- Proposition de retravailler le nombre de classes salariales ou barèmes afin que les membres de la coopérative qui gagnent plus paient un peu plus. Un étirement des barèmes permettrait une augmentation de 6%, mais il faudrait éviter que les petits revenus soient pénalisés.
- Attention au fait qu'une forte augmentation de la part-légumes (p.ex. au prix bio) provoque un départ des gens parce que trop cher pour certain(e)s.
- Eviter de faire une augmentation qui reste à nouveau bloquée sur 10 ans.
- la situation financière de la coopérative est saine, mais les réserves sont faibles. Une révision des barèmes pourrait apporter des ressources supplémentaires.

#### **Proposition finale et vote:**

1. L'AG est d'accord sur le principe d'augmenter les salaires de fr. 350 net par jardinier(e).  
(Oui à l'unanimité)
2. L'AG donne mandat au comité (administration) pour trouver une solution qui permettra cette augmentation: peut-être par un changement des barèmes qui sera alors voté à la prochaine AG, soit par une augmentation non linéaire des parts-légumes (petite pour les bas revenus, plus grande pour les hauts revenus) et par une augmentation du prix des demi-journées. Échéance de la proposition à présenter: septembre 2004.  
(Oui à l'unanimité)

Une AG extraordinaire peut être convoquée (art. 14 des statuts).

### **11) Agriculture contractuelle de proximité**

**Affaire Tournerêve:** En 2002-2003, trois producteurs, Alexis Corthay, Thomas Descombes et Josy Tamarcaz, ont cultivé du tournesol. Ainsi, 1,5 l d'huile de tournesol a été fournie à chaque famille membre de la coopérative. En automne 2003, l'Affaire Tournerêve s'est élargie à dix producteurs qui proposent un contrat de 150 m<sup>2</sup> pour CHF 150.-. Il y a assez de terrain et de production pour alimenter 1000 familles, c'est pourquoi il faut faire de la publicité.

Les producteurs de l'Affaire Tournerêve sont intéressés par le débat sur l'agriculture de proximité, par faire une production reconnue par les consommateurs, même si leur revenu n'est pas significativement plus élevé (pour plus de détails, voir bulletin).

Remarques:

- les livraisons ne seront pas faites par Cocagne, afin de ne pas surcharger les points de distribution. Les lieux de livraison pourraient être assurés par les centres de loisirs, p.ex. Y réfléchir;
- les produits offerts dans le panier sont à prendre ensemble, il n'y a pas de choix. Cela permet de faire connaître des nouveautés qui sont cultivables ici (p.ex. l'épeautre peut être préparé sous forme de boulgour ou comme du riz). Dans cette première phase, c'était assez compliqué de différencier et de proposer des produits à choix. Peut-être à long terme, le panier fixe pourrait être plus petit avec un complément qui serait à choix.

**Aubagne:** Rudi Berli a été mandaté par Cocagne pour participer, en février 2004, à un colloque traitant du thème de l'agriculture contractuelle de proximité. Il y est allé avec un représentant d'AgriGenève. Des gens de toute l'Europe étaient présents à ce colloque.

En France, il existe depuis 2001 des Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP), mais les liens contractuels entre producteurs(trices) et consommateurs(trices) ne sont pas sous forme de coopérative comme à Cocagne. Ce type de relation est actuellement très en vogue, de plus en plus de personnes ont en ras-le-bol des supermarchés. Le Japon est précurseur de cette forme d'agriculture qui existe depuis plus de 40 ans sous le nom de *tei-kei* (= mettre un visage sur la nourriture). Au Brésil, des groupes de consommateurs de la classe moyenne ont également des liens contractuels avec des producteurs; au niveau des favellas, les relations contractuelles se font sous forme d'échanges. Aux Etats-Unis, il existe environ 2000 associations de type Cocagne. En Suisse, il y a deux autres coopératives: la Clef des champs à Porrentruy, Agrico à Bâle; à noter que les Jardins de Cocagne est unique par son système de barèmes et sa forme de coopérative.

### **12) Divers**

- **Journée internationale des luttes paysannes**: Samedi 17 avril. Le cortège, formé par deux chars et tracteurs, partira du Palais Wilson à 10h00, via le Pont du Mont-Blanc, pour aller jusqu'à la Fusterie, où un buffet des produits régionaux sera offert par les producteurs (salade de lentilles, pains, fromages, boissons). Participation de la préparation du char à Sézegnin: jeudi 15 et vendredi 16 avril au jardin.
- **Terre-Avenir**: nouvelle marque genevoise mise sur le marché. Cela a été initié par Cocagne et Uniterre via le groupe "Souveraineté alimentaire", tout comme la loi sur l'agriculture, d'ailleurs. Cette marque assure un prix rémunérateur, des salaires convenables pour les ouvriers, la proximité et la traçabilité.
- **APRES** (Association pour un réseau d'économie sociale et solidaire): Christophe Dunand, membre fondateur de l'association, propose que Cocagne, qui a une originalité par rapport à l'organisation agricole entre dans le réseau en question.
- **Forum social lémanique (FSL)**: Jeudi 29 avril, délibération sur le thème de l'agriculture contractuelle de proximité avec l'exemple de l'Affaire Tournerêve.
- **La Boîte au lait**: Reto informe l'assemblée de la création, **ce jour** (*Un petit doute plane sur la date!!! Ah!*), d'une nouvelle association par une ferme à Landecy pour distribuer du lait via les boîtes à lait (ré-appropriation de l'origine de la boîte), en collaboration avec les Laiteries réunies.
- **Jardins des voisins**, aux Pâquis, est une association qui a demandé une bande de terre à cultiver à la Ville. L'association demande si Cocagne peut passer l'info et si elle peut acheter des plantons à la coopérative (fleurs et autres).

Fin de l'AG à 22h20 et des poussières

Achévé à Genève en mai 2004 par Christine Schilter